



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du jeudi 24 octobre 2019
à 20 h 15**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Adoption de l'ordre du jour
- 10.02** Présentation du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2021-2022
- 10.03** Période de questions du public

30 – Administration et finances

- 30.01** Approuver le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2022 de l'arrondissement de Verdun au montant de 12 345 k\$ (1196360011)

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance



Dossier # : 1196360011

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2022 de l'arrondissement de Verdun au montant de 12 345 k\$.

IL EST RECOMMANDÉ :

D'approuver la liste des projets jointe au présent dossier décisionnel au montant de 12 345 k\$ constituant le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2022 de l'arrondissement de Verdun, de même que les sources de financement prévues pour ces projets, et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

L'enveloppe est répartie comme suit :

	2020	2021	2022	Total
Total	4 115 k\$	4 115 k\$	4 115 k\$	12 345 k\$

Signé par Julien LAUZON **Le** 2019-10-10 11:53

Signataire : Julien LAUZON

Directeur d'arrondissement
Verdun , Direction du bureau d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1196360011

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2022 de l'arrondissement de Verdun au montant de 12 345 k\$.

CONTENU

CONTEXTE

L'article 144.5 de la *Charte de la Ville de Montréal* (RLRQ, c. C-11.4) prévoit que le conseil d'arrondissement doit dresser et transmettre au comité exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, un Programme des immobilisations de l'arrondissement. Le comité exécutif a fixé au 8 novembre 2019, au plus tard, la date de transmission par les arrondissements au Service des finances de la Ville de Montréal, leur programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2022.

L'Administration municipale a fixé l'enveloppe globale des emprunts de l'arrondissement de Verdun (en milliers de \$) à 4 115 k\$ pour 2020, 4 115 k\$ pour 2021 et 4 115 k\$ pour 2022, pour un montant total de 12 345 k\$.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA18 210237 - Approuver le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2019-2021 de l'arrondissement de Verdun au montant de 13 592 k\$. (1186360014)

CA17 210266 - Approuver le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2018-2020 de l'arrondissement de Verdun au montant de 15 685 k\$ (1170253004).

CA16 210233 - Approuver le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2017-2019 de l'arrondissement de Verdun au montant de 19 130 k\$ (1160774004).

CA15 210223 - Approuver le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2016-2018 de l'arrondissement de Verdun au montant de 25 106 k\$ (1150774021).

DESCRIPTION

Le présent dossier vise l'adoption et la transmission au comité exécutif du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2022. Pour la période 2020-2021-2022, l'arrondissement de Verdun prévoit investir 12 345 k\$. Il s'agit principalement de projets reliés à l'entretien et à la réfection du réseau routier, l'aménagement des parcs et espaces verts et de travaux de rénovation de bâtiments. La liste des projets établie par l'arrondissement est présentée en pièce jointe de ce sommaire décisionnel.

Il est à noter que la liste des projets a été établie par l'arrondissement en fonction des critères de priorités suivants :

1. Projets en lien avec la santé/sécurité des personnes (ex : détérioration importante d'un actif mettant en péril la sécurité des personnes)
2. Obligations légales et/ou contractuelles (projets en continuité : contrats octroyés)

3. Projets subventionnés et/ou générant des économies et/ou revenus additionnels
4. Projets découlant de la planification stratégique/priorité des élus
5. Détérioration importante d'un actif (sans impact sur la santé/sécurité)
6. Projets d'amélioration

JUSTIFICATION

L'adoption de la planification des projets d'investissements est prérequis afin de faire les demandes appropriées de règlements d'emprunt pour l'exécution des travaux auprès du ministère Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) . Le Programme triennal d'immobilisations 2020-2022 permettra de réaliser des projets dédiés à la protection des actifs de l'arrondissement de Verdun, au maintien et à l'amélioration de l'offre de services aux citoyens ainsi qu'à la réalisation de projets de développement.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le Programme triennal d'immobilisations 2020-2022 de l'arrondissement de Verdun, tel que soumis au conseil d'arrondissement, respecte l'enveloppe fournie par les services corporatifs, et elle est répartie comme suit :

(en milliers de dollars)

Programme	2020	2021	2022	TOTAL	% de l'enveloppe
Programme d'amélioration des parcs, des aires de jeux et places publiques	1 215	1 215	1 065	3 495	28,3
Programme de réfection des bâtiments administratifs, sportifs et communautaires	1 150	1 400	1 550	4 100	33,2
Programme de réfection routière	1 750	1 500	1 500	4 750	38,5
Total	4 115	4 115	4 115	12 345	100,0

Le budget du PTI de l'arrondissement de Verdun, tel que soumis au conseil, prévoit que son financement sera assuré par des emprunts à long terme, soit un montant total de 4 115 k\$ pour l'année financière 2020. Cette dette sera contractée par le Service des finances et sera remboursée au moyen d'une taxe foncière à la charge des propriétés imposables de l'arrondissement de Verdun, à partir de l'exercice 2022. Cette taxe sera basée sur le montant réellement dépensé au cours de l'exercice 2020.

Si la réalisation des projets décrits dans la pièce jointe du présent sommaire décisionnel nécessite des nouveaux règlements d'emprunt, ceux-ci seront adoptés au cours de l'exercice 2020, et l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) sera nécessaire.

L'arrondissement de Verdun bénéficiera d'un financement corporatif de 3 085 k\$ pour réaliser des investissements pour des parcs et des travaux de réfection de bâtiments.

Programme	Montant Arrondissement 2020-2022	Financement Corporatif 2020-2022	\$ Total de l'investissement	% du total d'investissement
Programme d'amélioration des parcs, des aires de jeux et places publiques	3 495	2 557	6 052	39.2
Programme de réfection des bâtiments administratifs, sportifs et communautaires	4 100	528	4 628	30.0
Programme de réfection routière	4 750	-	4 750	30.8
Total	12 345	3 085	15 430	100.0

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, il y a lieu de noter qu'en plus de l'enveloppe de 12 345 k\$, l'arrondissement recevra du financement corporatif pour des programmes à mettre en oeuvre tels que :

- Programme des installations sportives extérieures (PISE), financement à 80 % des projets retenus, soit 467 k\$ en 2020
- Programme de réfection et de verdissement des parcs locaux, financement à 100 % des projets retenus, soit 984 k\$ en 2020 et 1106 \$ en 2021
- Programme protection immeubles, chalets et parcs, financement à 50 % des projets retenus soit 207, en 2020, et 321, en 2021.

Ces financements ont pour objectifs d'améliorer la qualité et d'augmenter l'attrait des parcs de l'arrondissement, de favoriser les bienfaits des parcs sur la santé et le bien-être de citoyens et enfin, de contribuer au maintien des actifs de la Ville.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

S/O

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Respect de l'article 144.5 de la Charte permettant à l'Administration d'adopter les budgets PTI 2020-2022 dans les délais prescrits.

L'adoption du PTI 2020-2022 permettra la réalisation de projets dédiés au maintien des infrastructures, des bâtiments et des équipements de l'arrondissement, ainsi qu'au maintien et à l'amélioration en qualité et en nombre des services aux citoyens.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Le document budgétaire sera déposé sur le site Internet de l'arrondissement de Verdun.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Transmission au comité exécutif du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2022. Adoption du Programme triennal d'immobilisations 2020-2022 de la Ville de Montréal.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Ce dossier est préparé en conformité avec l'article 144.5 de la *Charte de la Ville de Montréal* et est conforme aux directives du Guide de préparation du PTI 2020-2022.

À la suite des vérifications effectuées, l'endosseur du sommaire décisionnel atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Simona STOICA STEFAN
Conseillère en gestion ressources financières

Tél : 514-765-7031
Télécop. : 000-0000

ENDOSSÉ PAR

Le : 2019-09-18

Annick DUCHESNE
Chef de division ressources humaines et financières

Tél : 514 765-7121
Télécop. :

Dossier # : 1196360011

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Objet :	Approuver le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2022 de l'arrondissement de Verdun au montant de 12 345 k\$.

Programmation PTI 2019-2021 - Programmes courants (version détaillée)



[PTI 2020-2022 GDD 1196360011xls.pdf](#)

Enveloppe limite - Verdun d'emprunt à la charge des contribuables (net)



[Verdun enveloppe PTI 2020-2022.pdf](#)

Enveloppe PTI 2020-2022 incluant financement corporatif



[PTI 2020-2022 incluant financement corporatifs.pdf](#)

RESPONSABLE DU DOSSIER

Simona STOICA STEFAN
Conseillère en gestion ressources financières

Tél : 514-765-7031
Télécop. : 000-0000

Programme	Sous projet description	2020	2021	2022	2020-2022
34512 - Programme d'amélioration des aires de jeux et des places publiques	Ajout de terrains de volleyball et de basketball	25	-	-	25
	Berges TF et IDS - abreuvoirs et toilettes - voies cyclables et parcs	45	-	-	45
	Nouveaux espaces verts par la déminéralisation-endroits à déterminer	15	15	15	45
	Parc Beurling - ajout prise d'eau à l'extérieur du chalet et une fontaine	-	10	-	10
	Parc Beurling - réfection des deux terrains de soccer	-	20	-	20
	Parc Beurling - Terrain de soccer - irrigation/drainage	180	-	-	180
	Parc Cour du fleuve - piste cyclable	25	-	-	25
	Parc Cour du fleuve - réaménagement aire de jeux	50	-	-	50
	Parc Démarchais-drainage et réfection	-	-	250	250
	Parc du Souvenir -réfection et espace commémoratif	300	-	-	300
	Parc Jacqueline de Repentigny- réfection et espace culturel	-	250	-	250
	Parc riverain -piste boardwalk	-	250	250	500
	Parc Therrien - Rénovation du tableau d'affichage (Stade Ronald-Piché)	-	25	-	25
	Parc Wilson - Réfection terrain tennis	109	-	-	109
	Parc Woodland - Réfection terrains de tennis	8	-	-	8
	Piste de danse	-	175	-	175
	Réfection des terrains et plateaux sportifs	258	270	450	978
	Réfection mobilier urbain dans les parcs et espaces verts	100	100	-	200
	Remplacement équipements de jeux	100	100	100	300
	Total 34512 - Programme d'amélioration des aires de jeux et des places publiques		1 215	1 215	1 065
42612 - Programme de réfection des bâtiments administratifs,sportifs et communautaires	3403 - Pavillon Lafontaine	98	50	-	148
	3423 - Chalet Reine Elizabeth	122	206	-	328
	3132 - Mairie de l'arrondissement	250	370	170	790
	3134 - Bibliothèque Jacqueline De Repentigny	-	-	70	70
	3175 - PME Montréal 3617 Wellington	-	20	-	20
	3235 - Centre Elgar	-	100	780	880
	3236 - Centre Marcel Giroux	-	90	25	115
	3237 - Ateliers Municipaux	215	120	-	335
	3401 - Chalet Marina de Verdun	-	60	-	60
	3404 - Pavillon Arthur Therrien	-	20	-	20
	3412 - Chalet Tennis Woodland	-	60	30	90
	3416 - Sous-station Willibrord	-	-	10	10
	3418 - Station de pompage pluviale O'Reilly	-	-	50	50
	3420 - Serre Municipales	125	-	-	125
	3424 - Chalet Poirier	65	75	65	205
	3427 - Boulingrin de Verdun	15	-	250	265
	3428 - Chalet Beurling	38	66	-	104
	3964 - Abris à abrasifs - cour de voirie TP	20	30	-	50
	Divers bâtiments	2	33	-	35
	3400 - Maison Nivard de St-Dizier - construction d'une stèle / travaux intérieurs	100	-	-	100
Programme de remplacement de luminaires (néons T12)	50	50	50	150	
Programme d'implantation de la télégestion dans les bâtiments	50	50	50	150	
Total 42612 - Programme de réfection des bâtiments administratifs,sportifs et communautaires		1 150	1 400	1 550	4 100
55719 - Programme de réfection routière	Plan local de déplacement (PLD)	200	-	200	400
	Réfection de ruelles	100	100	100	300
	Réfection de trottoirs	200	200	200	600
	Rues à confirmer	1 200	1 200	1 000	3 400
	TF et IDS - Installation de panneaux d'affichage intelligents et numériques	50	-	-	50
Total 55719 - Programme de réfection routière		1 750	1 500	1 500	4 750
Total général		4 115	4 115	4 115	12 345

VERDUN

ENVELOPPE PTI 2020-2022

Milliers de \$

AU NET (enveloppe à respecter)

2020	2021	2022	Total PTI 2020 - 2022
4 115 \$	4 115 \$	4 115 \$	12 345 \$

Transmis le 21 juin 2019

Programmes courants

Programme-projet en programmation	2020	2021	2022	Total	% de l'investissement
34512 - Programme d'amélioration des parcs, des aires de jeux et places publiques	1 215	1 215	1 065	3 495	
<i>Financement corporatif parcs</i>	<i>1 451</i>	<i>1 106</i>		<i>2 557</i>	<i>16,6%</i>
<i>Sous total parcs</i>	<i>2 666</i>	<i>2 321</i>	<i>1 065</i>	<i>6 052</i>	<i>39,2%</i>
42612 - Programme de réfection des bâtiments administratifs , sportifs et communautaires	1 150	1 400	1 550	4 100	26,6%
<i>Financement corporatif bâtiments</i>	<i>207</i>	<i>321</i>		<i>528</i>	<i>3,4%</i>
<i>Sous total programme réfection bâtiments administratifs</i>	<i>1 357</i>	<i>1 721</i>	<i>1 550</i>	<i>4 628</i>	<i>30,0%</i>
55719 - Programme de réfection routière	1 750	1 500	1 500	4 750	30,8%
Sous-total budget	5 773	5 542	4 115	15 430	100,0%
Enveloppe totale	5 773	5 542	4 115	15 430	